Maisons d'Accueil
Le PHARE
Protéger - Héberger - Accompagner - Rassurer - Écouter

BULLETIN ASSOCIATIF N°15 MAI 2020

Lettre de l'association aux adhérents, aux salariés.

Bonjour à toutes et tous,

Ce bulletin revêt une forme un peu particulière, il aurait pu avoir pour titre : « Après la crise institutionnelle, la crise sanitaire. »

Eh Oui ! Depuis le dernier bulletin (décembre 2019), bien des évènements sont survenus qui nous ont empêchés d'une part de fournir à nos adhérents l'information à laquelle ils ont droit et d'autre part de faire vivre ce lien direct qu'est le bulletin entre l'association et l'ensemble des salariés.

La crise institutionnelle

Depuis plusieurs mois (printemps 2019) la perte progressive de confiance nécessaire à notre mission est apparue et s'est généralisée (entre les différents niveaux de l'encadrement, entre l'association et la direction, entre les représentants du personnel et la direction...etc.),

A l'été 2019, l'association a commandé un audit pour tenter d'avoir une perception plus objective des perturbations constatées. Celui-ci a permis de mettre à jour des difficultés relationnelles et managériales importantes.

L'association s'est alors impliquée plus directement dans le fonctionnement de l'institution notamment au niveau de l'encadrement (Décembre 2019 – février 2020).
Suite à l'audit et ses conclusions, nous avons organisé des rencontres directes avec toutes les personnes concernées (cadres intermédiaires, direction, représentants du personnel (CSE)).
Ces rencontres ont permis de mettre des mots sur les difficultés importantes, de lever un certain nombre de malentendus et de travailler à la co-construction d'une dynamique de confiance retrouvée et à renouer le dialogue nécessaire.

Après les rencontres, la réflexion, est venue pour le Conseil d'administration le temps de dégager des axes prioritaires, le temps de l'action.

1. Le départ de la directrice a été négocié dans le cadre d'une rupture conventionnelle.
2. La mise en place d'un coaching à tous les niveaux de l'encadrement (collectivement pour les cadres intermédiaires, individuellement pour les 3 cadres de direction).
3. Le déclenchement d'un travail structurel pour l'association sur la gouvernance dans ses implications législatives, juridique et managériales.

Ces axes de travail ont commencé à se construire...
...mais un deuxième élément est venu perturber cette sérénité qui semblait revenir.

La crise sanitaire

En mars 2020 le COVID 19 est intervenu pour modifier considérablement les conditions d'exercice de notre mission.

Au niveau de l'encadrement :

- Laurent Coste qui avait été recruté pour occuper par intérim le poste de directeur général en attendant un recrutement a été rattrapé par le coronavirus. Après un séjour hospitalier, il est actuellement en convalescence.
- Patrice Rinck (directeur adjoint pédagogique) qui devait reprendre son poste début mars s'est vu empêché en tant que personne vulnérable de revenir.
- Béatrice Soubeyrand (directrice adjointe RH et Administration) s'est vue devoir assumer seule la direction de l'institution en lien étroit avec le président. Pour la seconder dans sa tâche, Nicolas Paris a accepté d'être porteur d'une mission temporaire d'adjoint de direction pour les questions éducatives.

Au niveau du quotidien :

Les modifications des prises en charge provoquées par le confinement ont évidemment bousculé profondément la pratique professionnelle. Certains services ont été fermés (Accueil de Jour et Rencontres parents - enfants, qui devraient rouvrir fin mai), d'autres ont leur quotidien transformé (SAPMF, SAVS, DECLIC, SAMIE). Enfin les internats ont été confinés, ce qui a multiplié les contraintes en termes de technique sanitaire et d'accompagnement éducatif.

Quelques rencontres par skype entre le CA, la direction dans sa nouvelle configuration et le CSE ont permis de régler les quelques problèmes statutaires liés à ces modifications de pratique mais aussi de vérifier, une fois encore, l'éthique professionnelle qui habite les salariés du PHARE.

Cette crise n'est pas finie…nous aurons encore à nous adapter pour continuer à remplir notre mission.

Ce bulletin associatif, formule spéciale, est aussi pour nous (le président et l'ensemble du CA) l'occasion de renouveler nos remerciements les plus forts à tous les salariés. Cet engagement personnel et collectif, cette solidarité entre eux nous ont permis de vérifier que la mission de protection de l'enfance fait appel à une véritable conscience professionnelle dans cette action citoyenne pour ne pas laisser sur le bord de la route les enfants, les jeunes qui nous sont confiés ainsi que leurs familles.

Et maintenant…

Le travail continue…Malgré les difficultés bien réelles liées à la crise sanitaire et par rapport à la situation d'il y a 6 mois, un réel apaisement et une certaine sérénité relationnelle semble retrouvée malgré la complexité et les difficultés présentes. Les actions engagées seront poursuivies dans la mesure du possible dès que la situation le permettra.

Un recrutement pour l'embauche d'un nouveau directeur général est actuellement en cours. Des candidatures riches et intéressantes ont été reçues. La procédure continue malgré la crise sanitaire et nous prévoyons, malgré la relative incertitude d'une projection, une échéance de prise de poste en septembre 2020.

L'association, dans cette crise, reste présente et des rencontres continuent de s'organiser en fonction des besoins. Il nous tarde bien sûr de retrouver un fonctionnement plus serein et, nous l'espérons, plus fluide quand sera terminé le travail de fond sur la gouvernance associative, la place et le rôle de chacun…etc.
La finalité reste bien d'avancer ensemble au service de la raison d'être de notre institution et des missions qui lui sont confiées.

En conclusion

En attendant, nous vous renouvelons, au nom du conseil d'Administration, nos souhaits pour vous et vos familles de traverser cette crise importante sans trop de dommages et de croire qu'ensemble, avec rigueur et engagement, nous la vaincrons.

Prenez soin de vous

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président
Pierre Marie DELAHAYE

P.S. : En raison de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale de l'Association des Maisons d'Accueil le PHARE se tiendra à Villeneuve de Berg le 30 septembre 2020 à 18 heures.